

Sujet : PC 045 006 22 00023 - photovoltaïque - Ardon (45)

De : dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct (par AdER) <dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr>

Date : 28/11/2022 à 14:03

Pour : "emzd-rennes-urb.trait.fct@intradef.gouv.fr" <emzd-rennes-urb.trait.fct@intradef.gouv.fr>, "ddt-ads-pafu@loiret.gouv.fr" <ddt-ads-pafu@loiret.gouv.fr>

Madame,

Le projet photovoltaïque sur le territoire de la commune d'Ardon (45) transmis par courriel en date de ce jour, ne présentent pas une gêne avérée pour les armées du point de vue aéronautique.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Ce document est établi sur la base des critères actuellement pris en compte par le ministère des armées et des informations recueillies à ce stade de la consultation. Il tient compte de la réglementation et des contraintes en vigueur au jour de l'étude.

Enfin, en ce qui concerne les immeubles militaires et les servitudes d'utilité public relevant du ministère des armées, votre projet ayant une hauteur inférieure à 50 mètres, vous devez également recueillir l'avis, de l'État-major de la zone de défense de Rennes – EMZD RNS/DES/BSI/URB - Quartier Margueritte – BP 20 - 35998 Rennes Armées, en copie de ce mail.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

Division Environnement Aéronautique
DSAE/DIRCAM/SDRCAM-NORD/DEA
Base aérienne 705 – Cinq Mars la Pile – RD 910
37078 TOURS CEDEX 02
dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr



Direction de la sécurité aéronautique d'État
Direction de la circulation aérienne militaire
Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire nord

De : ddt-ads-pafu@loiret.gouv.fr <ddt-ads-pafu@loiret.gouv.fr>

Envoyé : lundi 28 novembre 2022 13:38

À : dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct <dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr>

Objet : Consultation urbanisme PC 045 006 22 00023

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint, pour avis, le PC 045 006 22 00023 concernant la construction d'un parc photovoltaïque au sol à ARDON.

Cordialement,

Véronique TARAUD

— Instructions de téléchargement (fr).html

Instructions de téléchargement

Fichiers joints :

- Consult_SDRCAM.pdf (48 ko)
- 3_Infos_CERFA_Armees_Ardon.pdf (3 Mo)
- 4_CERFA_16017-02_Ardon_Armees.pdf (801 ko)
- 1_GDSOL131_CERFA_Ardon_signe.pdf (766 ko)
- 2_GDSOL131_PIECES_GRAPHIQUES_Ardon.pdf (97 Mo)
- 4_GDSOL131_RNT_Ardon.pdf (8 Mo)
- 2_GDSOL131_PIECES_GRAPHIQUES_COMPLEMENTS.pdf (32 Mo)

7 fichiers, taille totale: 141 Mo.

Les fichiers seront disponibles jusqu'au mercredi 28 décembre 2022 à 13:37 (CET).

Vous pouvez télécharger les fichiers listés ci-dessus en cliquant sur le lien suivant :

- <https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=MoqDiewoJBLmawvvv-xY2n8C675sHKnt6wlr89y7tdo>

Si le lien n'est pas cliquable, copiez-le dans votre navigateur Web préféré pour accéder aux fichiers.

Melanissimo v. 4.0.14

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Ministère de la Transition énergétique

— Pièces jointes :

Instructions de téléchargement (fr).html

1,8 Ko